

Bordeaux, le 4 décembre 2014

Précisions de RFF concernant le tracé GPSO présenté à l'enquête publique

Le projet de lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse/Bordeaux-Dax (GPSO) présenté à l'enquête publique n'est pas susceptible d'entraîner un impact sur la basse vallée du Ciron, et notamment le vignoble de Sauternes et Barsac : il contourne en effet largement ce secteur et n'aura pas d'effet sur sa climatologie.

Le projet de tracé résulte d'une longue démarche d'études et de concertation à partir des débats publics de 2005/2006. Dans ce cadre, les différents enjeux ont été identifiés avec l'ensemble des acteurs, dont ceux des secteurs viticoles de la basse vallée du Ciron.

Le tracé retenu au sud de Bordeaux est d'abord orienté nord-sud, évitant largement le vignoble de Sauternes. Il traverse le massif landais, à près de 10 km de ce vignoble, dont il est séparé par la forêt, plusieurs villages et les réseaux routiers les reliant. Dans le massif landais, le projet est prévu en léger remblai, 1,5 à 2 m au-dessus du terrain naturel, permettant le rétablissement des ruisseaux et fossés par des ouvrages hydrauliques.

Les lignes nouvelles franchissent le Ciron au droit des communes de Bernos-Beaulac, Escaudes et Cudos par deux viaducs de plus de 200 m de long chacun, dont le dimensionnement a été retenu pour assurer la transparence hydraulique et écologique du projet ferroviaire. Ainsi, le régime des eaux du Ciron en aval, en particulier son débit et sa température, paramètres importants pour le vignoble, ne seront pas modifiés. De même, les corridors écologiques pour le déplacement des espèces seront préservés et les impacts sur les habitats (forêt-galerie) minimisés.

Ces franchissements situés à plus de 20 km à vol d'oiseau de Sauternes et à plus de 35 km du confluent de la Garonne et du Ciron, sont largement dimensionnés par rapport aux différents ouvrages de franchissement du Ciron et de ses affluents déjà existants.

Les dispositions prévues sont présentés dans le dossier d'enquête publique, et notamment son étude d'impact. Le dimensionnement des ouvrages sera affiné, postérieurement à la déclaration d'utilité publique, lors des procédures « loi sur l'eau » qui donneront également lieu à enquêtes publiques.

A propos de RFF

Réseau Ferré de France développe, modernise et commercialise l'accès au réseau ferré dans une logique de solidarité du territoire. RFF est le garant de la sécurité et de la performance de 30 000 km de lignes, dont 2000 de LGV avec 800 km supplémentaires en 2017.

Deuxième investisseur public français, comptant 1 600 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 5,69 milliards d'euros en 2013, RFF fait de la maintenance et de la modernisation de l'infrastructure existante sa priorité stratégique. RFF pilote à cet effet un grand plan de modernisation (+ de 2,5 Mds et + de 1000 chantiers / an) avec une priorité donnée aux trains du quotidien roulant sur le réseau classique.

Au 1^{er} janvier 2015, RFF deviendra SNCF Réseau (suite à la réforme ferroviaire regroupant SNCF Infra, DCF et RFF au sein du groupe SNCF) pour améliorer la qualité de service pour ses clients, parvenir à l'équilibre financier de ses activités d'ici 2020 et renforcer la qualité des déplacements de 5 millions de voyageurs et 25 000 tonnes de marchandises par jour.

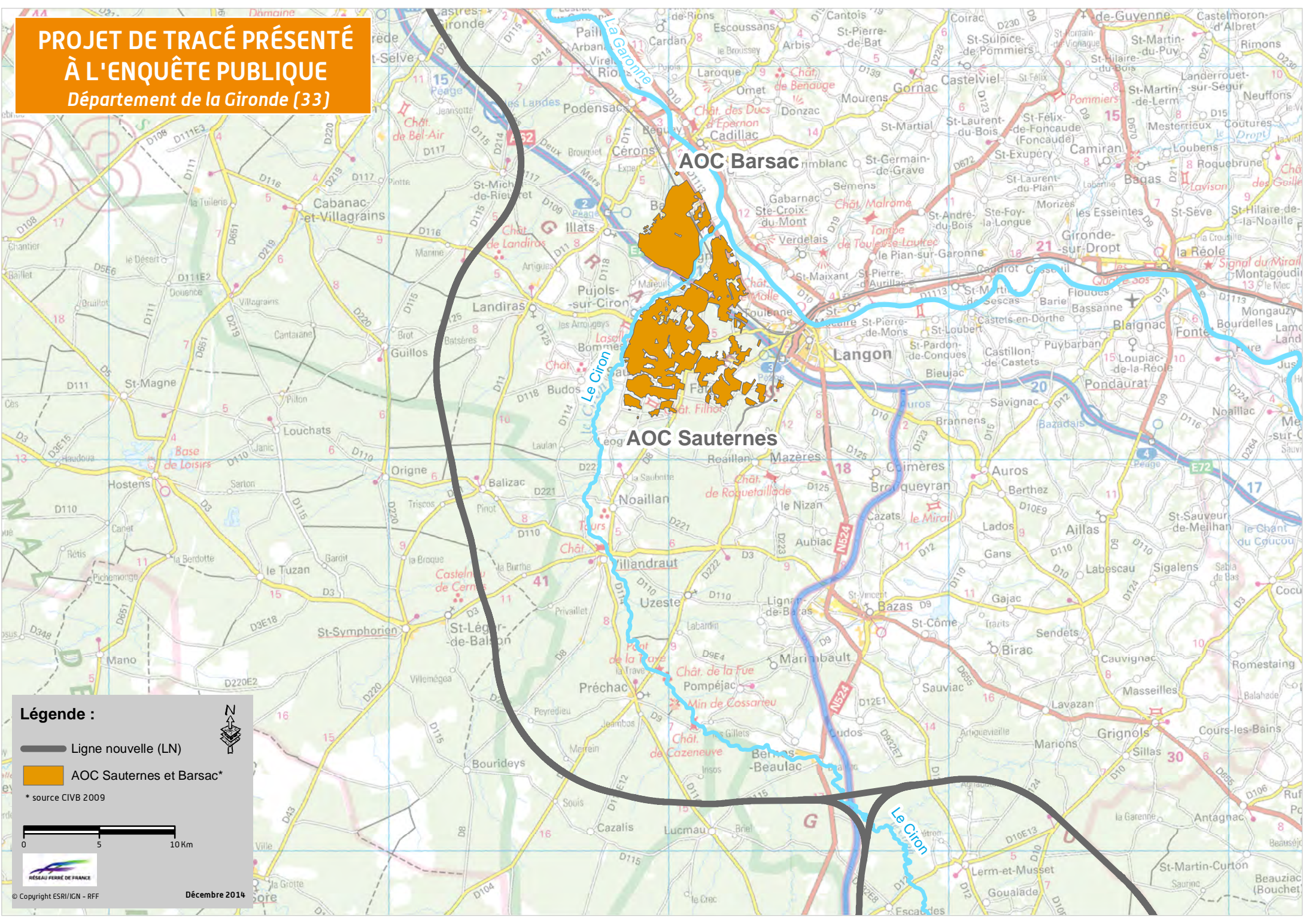
Consultez notre site : www.rff.fr

Photos et vidéos libres de droit disponibles à la demande : www.mediatheque-rff.fr

Contact : Geneviève Latxague – 06 33 19 01 56

PROJET DE TRACÉ PRÉSENTÉ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Département de la Gironde (33)




Légende :

- Ligne nouvelle (LN)
- AOC Sauternes et Barsac*

* source CIVB 2009

0 5 10 Km



Décembre 2014